

76e session du Comité régional pour l'Afrique

Du 25 au 28 août 2026, Addis-Abeba

Point 18.7 de l'ordre du jour provisoire

Deuxième rapport d'étape sur le cadre régional africain pour la mise en œuvre de la stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé : Workforce 2030 Region (AFR-RC76-INF-DOC-7)

Le Conseil International des Infirmières (CII), fédération mondiale des associations nationales d'infirmières et porte-parole de la profession infirmière à l'échelle internationale, se félicite des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre pour le personnel infirmier de la Région africaine.

Toutefois, la coexistence d'une pénurie de 6,1 millions de professionnels de santé et d'un taux de chômage de 27 % parmi les professionnels de santé qualifiés met en évidence un échec majeur dans la transformation de la formation en emplois financés et en un accès équitable aux soins. Le CII exhorte les États Membres à passer rapidement de stratégies relatives aux effectifs à des plans d'investissement chiffrés et financés qui créent des emplois, favorisent la fidélisation des professionnels expérimentés et renforcent des environnements favorables à la pratique et sûrs.

L'investissement dans les soins infirmiers offre une valeur exceptionnelle : il améliore l'accès aux soins, fait progresser la couverture sanitaire universelle (CSU), renforce la résilience des systèmes de santé et contribue au développement économique et social. Les plans relatifs aux effectifs doivent promouvoir une rémunération équitable, des effectifs suffisants pour garantir la sécurité, des possibilités d'évolution professionnelle, le plein exercice du domaine de pratique et une mobilité professionnelle internationale responsable.

Le CII encourage les États Membres à s'appuyer sur le rapport *Sustain and Retain in 2022 and Beyond*, sur les rapports de la Journée internationale des infirmières, notamment Nos infirmières. Notre futur. Le pouvoir économique des

soins et Nos infirmières. Notre futur. Le pouvoir d'agir des infirmières sauve des vies, ainsi que sur l'enquête mondiale du CII menée en 2025 auprès des présidentes des associations nationales d'infirmières, *Assessing the Global Sustainability of the Nursing Workforce*.

Les associations nationales d'infirmières (ANI) et les responsables-chefes des services infirmiers et obstétricaux du gouvernement devraient être pleinement associées à la planification des effectifs, à la mise en œuvre des politiques, à la collecte des données, au suivi et à la reddition de comptes.